



NOUVELLE APPROCHE DU G7 SUR LES CORRIDORS ÉCONOMIQUES

En lien avec leur ambition de renforcer la résilience et la souveraineté économiques de leurs pays partenaires, les membres du G7 soutiennent une nouvelle approche stratégique des corridors économiques et de développement pour en accroître l'impact mutuellement bénéfique, grâce au Partenariat du G7 pour les infrastructures et l'investissement mondiaux (PGII).

Les corridors sont des réseaux intégrés d'infrastructures reliant des régions clés qui, à condition d'être conduits de manière stratégique, constituent un moteur pour le commerce, l'investissement et le développement. Lors de la réunion ministérielle de Pescara en octobre 2024, les membres du G7 ont réaffirmé leur engagement à dérisquer et mener des investissements coordonnés dans les corridors économiques stratégiques, ce qui requiert des infrastructures de qualité maximisant les effets de projets complémentaires et mobilisant des investissements supplémentaires du secteur privé.

Les chaînes d'approvisionnement font face à des défis croissants. Les catastrophes naturelles et les conflits ont accru la pression s'exerçant sur les corridors clés et les routes d'approvisionnement. Les marchés émergents et les économies en développement, qui font face à des enjeux mondiaux grandissants, notamment à des perturbations des chaînes de valeur internationales, ont besoin d'une plus grande intégration régionale et de meilleurs outils pour participer à des partenariats public-privé. Dans le même temps, il existe un consensus sur le fait que les réformes des politiques publiques et les questions règlementaires, concernant par exemple la facilitation du commerce, constituent un levier essentiel pour assurer l'efficacité des corridors.

Pour faire face à ces enjeux, **le G7 soutient une nouvelle approche globale des corridors économiques mettant désormais l'accent sur l'intégration économique et des investissements à fort impact.**

- **Les membres du G7 soutiennent les corridors en tant que partenariats et investissements à long terme** servant de moteur à la croissance économique, connectant les personnes entre elles et portant des dynamiques sociales et environnementales positives adaptées aux besoins locaux pour les décennies à venir.
- **Grâce à ces partenariats, les membres du G7 entendent dynamiser les industries stratégiques et créatrices d'emplois**, comme l'agro-industrie et les industries manufacturières et pharmaceutiques tout en renforçant les secteurs clés pour la compétitivité, la création de valeur locale et la résilience économique, à savoir l'énergie, le transport et la logistique, les minerais critiques et la connectivité numérique.
- **Ces partenariats soutiennent une approche en réseau afin d'accroître la diversification des itinéraires de transport et de réduire la dépendance vis-à-vis des voies d'accès unique.**
- **Ces partenariats mettent en œuvre une approche duale en soutenant d'une part un environnement positif en matière de gouvernance**, centré sur l'état de droit, la stabilité macroéconomique, la facilitation du commerce, la mobilisation des ressources intérieures, la redevabilité et la transparence, et d'autre part la préparation de projets d'infrastructures bancables.

Les membres du G7 sont ainsi convenus de mettre en œuvre **des principes communs** pour des partenariats mutuellement bénéfiques, le développement, la mobilisation des capitaux privés et la concurrence loyale, l'intégration régionale et l'utilisation des technologies avancées.

Dans le prolongement des résultats obtenus depuis la réunion ministérielle du G7 de Pescara, les partenaires du G7 se félicitent du succès **des corridors économiques phares** et s'engagent à porter cette approche dans d'autres régions.

Les corridors phares

Le corridor de Lobito est un corridor économique de première importance reliant le port de Lobito en Angola à la province du Katanga en République démocratique du Congo (RDC) et à la province de Copperbelt en Zambie. Cet ensemble d'investissements privés et publics stratégiques soutenus par le G7 vise à stimuler le développement économique le long d'un réseau de lignes ferroviaires existantes et planifiées reliant l'Angola, la RDC et la Zambie, en créant une voie d'accès occidentale à la province de Copperbelt ainsi que de nouvelles possibilités logistiques pour l'agriculture et le développement local et transfrontalier dans cette région. Le corridor de Lobito comprend des investissements complémentaires dans l'énergie, l'industrie minière et d'autres infrastructures essentielles qui permettront d'améliorer considérablement la rentabilité et la rapidité du transport de cuivre et d'autres

minerais critiques vers les marchés mondiaux ainsi que la logistique de l'agriculture régionale. Ce corridor offre des opportunités de croissance économique dans les secteurs du transport et de la logistique, de l'agriculture, des technologies numériques, de l'énergie et de l'industrie minière.

Le corridor économique de Luzon, lancé en avril 2024, vise à accroître la connectivité entre la baie de Subic, Clark, Manille et Batangas aux Philippines, en accélérant la coordination des investissements publics et privés dans les infrastructures de transport et de logistique, l'énergie, la connectivité numérique, les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs et le commerce de produits agricoles dans l'ensemble de l'île de Luzon, qui représente entre 40 et 50 pour cent de la population et de l'activité économique aux Philippines. Il est attendu de cette initiative qu'elle ait des effets importants sur les industries critiques comme les semi-conducteurs en réduisant les coûts logistiques et énergétiques et en stimulant la mise en place d'un cadre politique favorable.

Le corridor de transport transcaspien, également connu sous le nom de corridor médian, est une route commerciale qui traverse la steppe de l'Asie centrale, la mer Caspienne et les montagnes du Caucase en reliant ces régions aux marchés internationaux. Il est devenu une route alternative majeure pour le transport entre l'Europe et l'Asie, en particulier dans le contexte des bouleversements géopolitiques et des perturbations des routes commerciales traditionnelles qui en ont résulté. Un corridor transcaspien pleinement opérationnel a la capacité de transformer les échanges commerciaux en Eurasie et via cette région, tout en assurant une connectivité et une coopération accrues ainsi que la croissance économique en Asie centrale. Selon la modélisation de la Banque mondiale, ce corridor doit réduire de 50 pour cent le temps de transit du fret et accroître jusqu'à trois fois les flux commerciaux d'ici 2030.

Les autres corridors clés incluent :

Le corridor Abidjan-Lagos, qui relie six ports, des capitales importantes et des pôles économiques ainsi que des zones frontalières parmi les plus empruntées de la région. Il représente 75 pour cent de l'activité commerciale en Afrique de l'Ouest et s'étend le long d'une route transnationale de 1 028 kilomètres ; il est conçu pour devenir un moteur économique et industriel clé. Le Groupe de la Banque africaine de développement joue un rôle central dans la phase de préparation du projet ; il a aidé à recenser de nombreuses opérations, allant des énergies renouvelables à l'industrie manufacturière et à l'agriculture, qui requièrent des investissements à hauteur de 6,8 milliards de dollars américains. Il est prévu que les retombées économiques de ces différentes opérations génèrent 16 milliards de dollars. Plusieurs membres du G7 ont en particulier soutenu des mesures d'accompagnement portant sur la facilitation du transport et du commerce, notamment la modernisation des postes frontières,

l'harmonisation de la réglementation sur le transit, la numérisation de la logistique et le renforcement de la connectivité énergétique.

Le corridor économique Inde-Moyen-Orient-Europe (IMEC) génère des bénéfices concrets pour les marchés émergents et les économies en développement, notamment en Asie et dans l'espace méditerranéen. Il comprend deux routes principales : une route orientale qui relie l'Inde au Moyen-Orient via la mer d'Oman et une route occidentale reliant le Moyen-Orient à l'Europe via la mer Méditerranée. Ce projet vise une connectivité accrue et l'amélioration du transport multimodal en intégrant le transit mer-rail, en développant les infrastructures énergétiques vertes et en augmentant la connectivité numérique. L'IMEC, en tant que réseau de routes reliant de nombreux hubs logistiques, accroît les redondances et la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Annexe - Principes communs sur une nouvelle approche des corridors économiques

Les membres du G7 promouvront la connectivité et l'industrialisation grâce à une nouvelle approche des corridors prenant en compte les principes suivants :

1 – Les corridors économiques reposent sur des partenariats mutuellement bénéfiques :

- **Ils soutiennent une croissance économique partagée**, élargissent l'accès aux chaînes de valeur mondiales et stimulent la coopération économique fondée sur une large prospérité et l'amélioration du niveau de vie.
- **Les corridors économiques apportent des bénéfices concrets aux populations et aux économies locales.** Ils sont ancrés dans les besoins et les réalités du marché local afin d'améliorer l'égalité d'accès aux infrastructures, de renforcer les chaînes de valeur locales, et de contribuer à la création d'emplois décents et à l'accès aux services essentiels, notamment la santé et l'éducation.
- **Les corridors économiques renforcent la résilience économique des pays partenaires en accroissant la connectivité régionale et l'industrialisation.** Ils constituent des plateformes au service de l'activité économique, de l'innovation, des investissements à long terme du secteur privé et du bien-être des populations.
- **Les partenariats du G7 doivent contribuer au développement des corridors.** Ces partenariats doivent reposer sur le leadership des autorités nationales, s'appuyant sur les processus de planification et les processus budgétaires nationaux, sur un séquençage réaliste des projets en préparation, sur des approches communes alliant soutien transparent et réformes catalytiques des politiques publiques, ainsi que sur la participation du secteur privé, notamment des PME et des entreprises locales. Ces partenariats doivent aussi veiller à une préparation de projet coordonnée, à une division claire des tâches, à un traitement prioritaire des principaux obstacles, à une maximisation des impacts et à la promotion de l'intégration économique. Là où cela est possible, ces partenariats doivent mettre à profit les plateformes et mécanismes de coordination pilotés par les pays afin d'articuler le développement des corridors avec d'autres opérations.

2 – Les corridors doivent respecter des normes exigeantes pour être des moteurs de la croissance et du développement économiques :

- **Les projets de corridors ont pour objectif l'application des Principes d'investissement dans les infrastructures de qualité du G20**, à savoir la nécessité d'exploiter au maximum les effets positifs des infrastructures, d'augmenter l'efficacité économique compte tenu du coût de leur cycle de vie, de prendre en compte les considérations environnementales, de renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et aux autres risques, de prendre en compte les considérations sociales et d'améliorer la gouvernance des infrastructures.

- **Les corridors doivent être bien intégrés dans les plans de développement nationaux, régionaux et urbains** ainsi que dans la planification transfrontalière régionale afin d'accroître autant que faire se peut leurs effets positifs à long terme et la croissance économique.

3 – Les corridors doivent mobiliser les capitaux privés à une grande échelle et encourager la concurrence loyale :

- **Les partenaires doivent mobiliser les investissements privés** pour les projets d'infrastructures, notamment en investissant dans la préparation des projets et l'assistance technique, en mettant à profit les instruments de finance mixte, et en dé-risquant les investissements de manière stratégique afin d'en garantir la viabilité financière.
- **Les entreprises doivent être mobilisées pour leur excellence sur le plan technique**, leur capacité d'innovation, les transferts de technologie qu'elles opèrent, leur respect des normes applicables et leur capacité à créer des emplois locaux.
- **Les normes non financières et de transparence pertinentes ainsi que la concurrence loyale grâce à des appels d'offres stratégiques et fondés sur des règles** doivent garantir la qualité, la rentabilité, la responsabilité et la possibilité pour les entreprises, notamment les PME, d'avoir accès aux chaînes de valeur.

4 – Les corridors doivent promouvoir l'intégration régionale en renforçant la coordination des efforts, la gouvernance, les capacités institutionnelles et l'harmonisation des cadres réglementaires à tous les niveaux afin de permettre la mise en place d'environnements propices aux investissements :

- **La gestion efficace des interconnexions est facilitée par la mise en place de plateformes de coordination volontaires et d'autorités transfrontalières** par les pays partenaires, guidés par une vision commune et des plans de développement concertés.
- **Le rapprochement des réglementations et l'interopérabilité sont nécessaires** pour réaliser les interconnexions et libérer tout le potentiel économique et logistique des infrastructures, conformément aux stratégies d'intégration régionale.
- **La coopération douanière et la facilitation du commerce bénéficient d'un effort de rationalisation**, notamment grâce à l'harmonisation et à l'application de la législation et des politiques douanières ainsi qu'au renforcement des capacités humaines et administratives afin de faciliter les flux commerciaux, tout en traitant les risques en matière de sécurité et de corruption et en préservant les intérêts économiques nationaux.
- **Le renforcement des institutions et l'harmonisation réglementaire sont nécessaires** pour attirer les investissements privés et soutenir un développement économique tiré par le secteur privé.

- **Les corridors sont par conséquent des piliers essentiels des arrangements douaniers régionaux.**

5 – Les corridors tirent profit des technologies avancées, notamment grâce à la numérisation :

- **Les procédures douanières doivent être accélérées et simplifiées grâce à la numérisation**, en intégrant des procédures automatisées, en renforçant les capacités en matière de technologies de l'information, en mettant en œuvre des systèmes électroniques communs et des innovations.
- **La promotion des technologies avancées joue un rôle clé pour améliorer la qualité, l'efficacité et les effets des corridors.** Cela comprend l'automatisation des procédures ainsi que l'interopérabilité des infrastructures numériques, des systèmes de données fiables et des plateformes numériques sûres afin d'assurer la coordination des efforts, la traçabilité et l'accessibilité.